



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
ARMAGH

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Rôle triennal d'évaluation

EST DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité d'Armagh sera, en 2025, en vigueur pour son deuxième exercice financier; et

QUE toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité, 5, rue de la Salle, aux heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale, AVIS est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 et 174.2 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- * être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou du suivant;
- * être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. de Bellechasse
100, Mgr Bilodeau
Saint-Lazare (Québec) G0R 3J0
- * être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la M.R.C. de Bellechasse et à ceux des municipalités concernées;
- * être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 80-97 de la M.R.C. de Bellechasse et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Armagh, le 18 octobre 2024

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil entre 10 et 16 heures de l'après-midi, le 18^e jour d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Directrice générale et greffière-trésorière